

COMMUNIQUE / 22 JUILLET 2020

DEGROUX BRUGERE CONSEILLE BREEGA A L'OCCASION DE LA LEVEE DE FONDS DE 3M€ DE PONICODE

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné le fonds de *venture capital* Breega dans le cadre de la levée de fonds de 3 millions d'euros de la start-up Ponicode.

Fondée en 2019, Ponicode propose une solution qui permet d'automatiser les vérifications réalisées par les développeurs au cours du codage d'un programme pour en vérifier le bon fonctionnement (tests unitaires). La plateforme permet de réaliser 80% des vérifications les plus longues et propose des améliorations de code aux développeurs afin de résoudre les éventuelles erreurs.

Grâce à cette levée de fonds menée par Breega, Ponicode va pouvoir étoffer son équipe R&D pour poursuivre le développement de sa plateforme et vise à doubler la taille de l'équipe en un an, démarrer la phase de commercialisation et se déployer à l'international, notamment aux Etats-Unis.

Kima Ventures, Plug and Play Ventures et une vingtaine de Business Angels ont également participé à la levée de fonds au côté de Breega. Un prêt d'1 million a également été accordé par Bpifrance.

Pour cette opération, Degroux Brugère accompagnait Breega avec Jérémie Swiecznik, associé, et Maxim Khlopotin, collaborateur.

Ponicode était représentée par le cabinet Gramond & Associés avec Corinne Cousseau, associée, et Pierre-Alexandre Díaz del Castillo, collaborateur.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr /

LD : 01 48 24 00 40 ou 42.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 10 associés et une quinzaine de collaborateurs.